

BOIS-SAINTE-MARIE SANTÉ

Un établissement tourné vers l'avenir

Le calendrier se précise pour les travaux d'extension et de modernisation de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées de Bois-Sainte-Marie. Le permis de construire doit être déposé en janvier.

Un lieu de vie pour une centaine de personnes âgées. Un espace de travail pour plus de 90 employés. Un site historique dans un périmètre classé. L'architecte Yves Cropier a dû intégrer beaucoup de paramètres pour dresser les plans du futur Ehpad de Rambuteau (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Le groupement d'entreprise qui pilotera ce projet d'agrandissement a été choisi parmi cinq candidatures.

Deux unités Alzheimer

« C'est une magnifique bâtisse, mais qui doit fournir des conditions d'hébergement plus adaptées à toutes les pathologies liées au grand âge », annonce Laurent Flot-Arnould, président du jury, et directeur du centre hospitalier de Paray-le-Monial. Le confort, la sécurité mais aussi l'autonomie ont été souvent cités par l'architecte, lors de son exposé au personnel mercredi. « C'est important que les résidents gardent un contact avec la nature et leur environnement. Nous avons cherché à conserver le panorama, et créer des espaces de verdure



■ Un bâtiment neuf accueillera deux unités Alzheimer de 15 lits. Illustration AC3 CROPIER

6,3 C'est, en millions d'euros, le coût de ces travaux. L'établissement va autofinancer à hauteur de 700 000 €. Le Département va verser 1 375 000 €. D'autres aides seront sollicitées, ainsi qu'un emprunt.

et des entrées de lumières avec des patios et de grandes fenêtres dans les chambres », précise Yves Cropier. Un bâtiment neuf de plain-pied va être construit et profitera de la pente du terrain pour rester sous le niveau du rez-de-jardin de l'édifice

existant, sans boucher le panorama sur le mont Saint-Cyr voisin. La partie existante sera agrandie, mais seulement au niveau de son 1^{er} et 2^e étages, avec des extensions sur pilotis sans obstruer la vue depuis le rez-de-jardin.

Le bâtiment neuf, avec une toiture-terrasse végétalisée, abritera deux unités Alzheimer de 15 lits, où les patients pourront déambuler en autonomie et en sécurité. « Le jardin sensoriel leur permettra de garder à l'esprit le rythme des saisons », poursuit l'architecte, qui a aussi piloté l'agrandissement de l'hôpital de La Clayette. Après les travaux, l'établissement pourra accueillir 110 patients, soit dix de plus. Tous logeront dans une chambre individuelle. « C'est important pour notre

territoire rural d'accueillir les résidents et leurs familles dans les meilleures conditions », plaide Arnaud Durix, président du conseil d'administration et conseiller départemental. Le prix par jour et par résident, aujourd'hui à 57,97 €, devrait se rapprocher progressivement des 61 € à terme à Bois-Sainte-Marie. L'Ehpad a remis à plat son organisation en 2017, en gagnant quatre équivalents temps plein, ce qui lui a permis de soulager ses finances et de maintenir un prix accessible.

Charlotte REBET

REPÈRES

Le calendrier

L'extension de l'Ehpad de Rambuteau est en réflexion depuis une dizaine d'années. Aujourd'hui, le calendrier se précise même s'il reste encore tributaire de certaines procédures. Le permis de construire devrait être déposé en janvier prochain, pour un début de travaux espéré à l'automne, en novembre 2019. De nouvelles fouilles archéologiques, plus ciblées que celles réalisées en 2017, sont programmées sur ce site classé pendant l'instruction du permis de construire. Dans le meilleur des cas, la fin des travaux est espérée avant l'été 2021.

Les acteurs

L'Ehpad de Rambuteau à Bois-Sainte-Marie, membre du groupement de coopération sanitaire du pays Charolais-Brionnais, a retenu le cabinet Soderec pour piloter ce projet. Un jury a retenu le projet du groupement Léon Grosse, entreprise dijonnaise, qui s'est associée avec SNEP (Chalon-sur-Saône), AC3 Cropier (architecte, Bourg-en-Bresse), CET (bureau d'études, Lyon), TECO (bureau d'études Mâcon). Un appel d'offres sera lancé aux entreprises pour la réalisation des travaux, une fois le permis de construire validé.



■ À ses débuts, l'Ehpad de Rambuteau a été un asile et un orphelinat, construit au XIX^e siècle dans un bourg chargé d'histoire où s'élève une église romane. Photo Charlotte REBET